



# Pomme de terre

# hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1370 - 6 juillet 2023

## INTERPROFESSION

# Des cotisations interprofessionnelles obligatoires, pourquoi ? Pour quoi faire ?

*C'est le dernier numéro du Pomme de Terre Hebdo pour cette campagne 2022-2023, l'occasion de faire un rappel des droits et obligations respectifs des acteurs de la filière et du CNIPT dans la réalisation de missions au service de l'intérêt général.*

### Le rôle du CNIPT

Le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de terre (CNIPT) est l'interprofession reconnue par l'État pour assurer un espace de dialogue et la représentation de l'ensemble de la filière pommes de terre vendues à l'état frais. Ce produit frais est destiné au marché national et à l'export (pour le marché du frais ou de la transformation).

Le CNIPT remplit les conditions contraignantes fixées par le Règlement de l'Union européenne <sup>(1)</sup> et du Code Rural <sup>(2)</sup> qui lui permettent de signer des accords interprofessionnels, qui une fois examinés en détail et jugés conformes, sont étendus par les pouvoirs publics et ont force de loi dans la filière. C'est le cas des cotisations.

### Quel calcul pour le montant des cotisations ?

Les actions du CNIPT sont décidées par un Conseil d'Administration composés des repré-

sentants de ces différentes fédérations et associations qui le composent. Ils définissent, notamment, le montant des cotisations interprofessionnelles sur les pommes de terre de consommation vendues à l'état frais, conservation et primeurs <sup>(3)</sup>.

Plusieurs cotisations sont déterminées :

- une cotisation dite « de base » dont le montant est fixé à 1,76 € HT par tonne ;
- une cotisation dite « publi-promotion » d'un montant de 1,00 € HT par tonne ;
- une cotisation dite « industrie » (en accord avec le GIPT) d'un montant de 0,60 € HT par tonne.

Le montant des cotisations de chaque acteur de la filière est calculé sur la base de déclarations d'activité mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles (périodicité déterminée par le CNIPT en fonction du volume et des caractéristiques de l'activité des opérateurs).

### Des cotisations individuelles au service du collectif

En accord avec les orientations données par le Conseil d'Administration, le CNIPT pilote plusieurs actions au service des toutes les pommes de terre fraîches.

<sup>(1)</sup> Règlement de l'Union européenne 1308/2013 du 17 décembre 2013.

<sup>(2)</sup> Code Rural : art. L.632-1 et suivants.

<sup>(3)</sup> Les cotisations professionnelles ont été rendues obligatoire par l'arrêté d'extension de l'accord interprofessionnel du 31 mars 2021 pour les campagnes 2021-22-23.

## À DÉCOUVRIR

### Interprofession

1-2

*Des cotisations interprofessionnelles obligatoires, pourquoi ? Pour quoi faire ?*

### Produits phytosanitaires

3

*Les interprofessions Grandes cultures suspendent leur participation aux travaux de la « task force »*

### Marchés

4

*Tensions sur l'approvisionnement*

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr) dans l'onglet « Newsletter ».

Ce numéro est le dernier de la campagne 2022-2023. Pomme de terre hebdo s'interrompt pendant l'été.

**Rendez-vous en septembre.**  
Bel été à tous.

(Suite page 2)

## Utilisation des ressources pendant la campagne 2021-2022

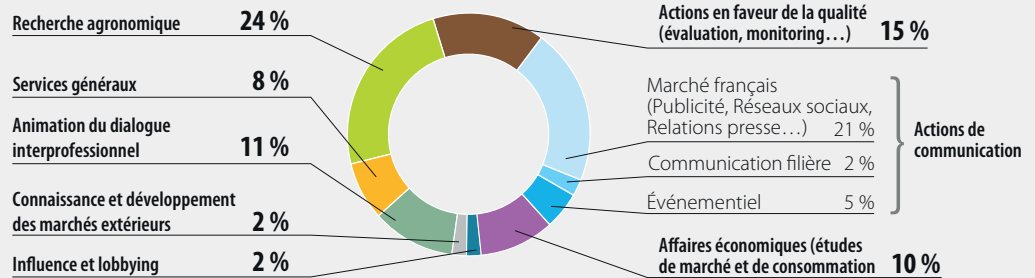
## RESSOURCES

6 663 480 €

92 % de cotisations

7 % cofinancement UE  
de programme de communication

1 % autres ressources

**(Suite de la page 1)**

La première est la recherche agronomique pour mieux affronter le changement climatique et trouver des alternatives aux fins d'homologation de certaines molécules. Représentant plus d'un quart du budget du CNIPT, la R&D est une priorité. C'est un investissement pour l'avenir de la filière, afin d'assurer sa pérennité, et répondre aux exigences environnementales et sociétales autant qu'aux besoins des producteurs et de la filière dans son ensemble.

Le CNIPT agit également sur le terrain du lobbying et de la communication. Le lobbying permet de rappeler aux pouvoirs publics les enjeux et les contraintes de la filière et surtout de les sensibiliser sur les impacts de certaines décisions sur le marché de la pomme de terre. La communication a comme objectif principal de ramener les consommateurs vers la pomme de terre fraîche. La campagne « La pomme de terre, elle a tout pour plaire ! » vise à développer les achats de pommes de terre des 25-49 ans via une communication en radio, tandis que le programme européen « Prepare to be surprised » cible les 18-34 ans avec un plan d'action 100 % digital. Le second objectif est d'informer le consommateur des bonnes pratiques de la filière pour confirmer la confiance des consommateurs dans ce produit. Pour ce faire, un programme « POTATOES FOREVER ! », co-financé par l'Union européenne et mené en association avec nos amis italiens de l'UNAPA, se lance justement cette année. Cette dernière campagne d'information a aussi pour but de partager des expériences positives auprès de tous les professionnels de la filière afin que tous s'engagent chaque jour un peu plus pour préserver l'environnement tout en s'appuyant sur la recherche agronomique.

Le CNIPT est aussi une source d'information avec la publication d'études et de données économiques sur la consommation au niveau

national et international. Le but est de faire des comparaisons afin de positionner la filière française dans son environnement concurrentiel et d'évaluer son potentiel de développement économique.

Toutes ces actions œuvrent à l'accompagnement, la connaissance et le soutien de toutes les pommes de terre qu'elles soient de primeur, de consommation ou bio.

**Restons mobilisés**

Toutes ces actions pilotées par l'équipe du CNIPT sont menées à bien grâce à vos cotisations. C'est pour cela que vous devez rester mobilisés et que vous devez compléter régulièrement vos déclarations en ligne sur votre espace personnel. Le service opérateurs et cotisations se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Compléter et renvoyer régulièrement sa déclaration d'activité relative au commerce de pommes de terre de consommation est obligatoire. Le CNIPT effectue les vérifications nécessaires au contrôle de cette obligation. ■

Florence Rossillion - CNIPT

**À savoir**

Pour pouvoir prendre des accords interprofessionnels conformes, il faut avoir une organisation :

- en collèges : cinq maillons composent actuellement les secteurs du CNIPT : la production (UNPT et la Coordination Rurale) ; la coopération agricole (Felcoop) ; le commerce de gros (négociants : Fedepom et courtiers : SNCPT), le commerce de détail spécialisé (Saveurs Commerce) ; et la grande distribution (FCD) ;
- reflétant la structuration de la filière : la représentativité est garantie par la participation de chaque association professionnelle (citée ci-dessus). Ces dernières représentent au moins 66 % des acteurs de la filière ;
- des accords pris à l'unanimité : l'unanimité, bien sûr veut dire qu'après de longues discussions tous les maillons de la filière ont trouvé un accord dont l'intérêt général pour la filière dépasse la somme des intérêts communs de chacun.



Cliquez sur les liens pour en savoir plus

## PRODUITS PHYTOSANITAIRES

# Les interprofessions Grandes cultures suspendent leur participation aux travaux de la « task force »

Les filières grandes cultures participent depuis le mois de mai aux travaux des « task force » filières consacrés au « *Plan d'action stratégique d'anticipation des retraits de substances actives et développement des techniques alternatives de protections des cultures* », des travaux annoncés par Elisabeth Borne au Salon de l'agriculture. A la suite d'une réunion qui s'est tenue le 3 juillet au ministère de l'Agriculture, les 5 interprofessions des grandes cultures (CNIPT et GIPT pour les pommes de terre, AIBS pour les betteraves, Terres Univia pour les oléo-protéagineux et Intercéréales) ont écrit au Premier ministre. Les 5 présidents signataires font le point sur les conséquences « *qu'aurait le retrait potentiel des 75 molécules* » proposé par le Gouvernement. « Le constat est catastrophique. Cette éventualité, venant s'ajouter aux nombreuses difficultés déjà existantes, ne peut à court terme que mener nos filières dans des impasses inacceptables » écrivent les interprofessions. Cette éventua-

lité « ne peut, de plus, que renforcer les risques sanitaires que nous voyons progresser de façon très inquiétante ces dernières années pour la qualité de notre alimentation (ergot, datura, etc.) ». Les signataires déplorent de ne pas avoir obtenus de réponses concrètes de la part du ministère de l'Agriculture : ni sur les impasses ; ni sur les moyens financiers qui seront engagés par le Gouvernement pour trouver des solutions viables ; ni sur la concurrence intraeuropéenne et mondiale créée par la suppression de ces molécules ; ni sur les conséquences de ces interdictions sur la stratégie de souveraineté alimentaire de notre pays. « *Il nous semble funeste de nous priver d'une partie des solutions permettant à notre pays de répondre à ce défi* » concluent les auteurs qui annoncent cesser de participer aux travaux de la « task force » tant qu'ils n'auront pas reçus « *les signes concrets* » qui leurs permettront d'y participer à nouveau. ■

Olivier MASBOU

## AGENDA

6-7 septembre 2023

**Potato Europe**

Tournai (Belgique)

[www.potatoeurope.be/nl](http://www.potatoeurope.be/nl) 🍷

3-5 octobre 2023

**Fruit Attraction**

Madrid (Espagne)

6-7 septembre 2023

**Potato Europe**

Tournai (Belgique)

[www.potatoeurope.be/nl](http://www.potatoeurope.be/nl) 🍷

décembre 2023

**Congrès FN3PT**

Paris

[www.plantdepommeeterre.org](http://www.plantdepommeeterre.org) 🍷

11 janvier 2024

**Assemblée générale du CNIPT**

Paris

[cnipt.fr](http://cnipt.fr)

16 janvier 2024

**Congrès de l'UNPT**

Dunkerque

[www.unpt.fr](http://www.unpt.fr) 🍷

24 février - 3 mars 2024

**Salon International de l'Agriculture**

Paris

[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com) 🍷

## EN BREF...

**Manifestation****Arras organise le 1<sup>er</sup> Championnat du monde de la frite**

Le 1<sup>er</sup> Championnat du monde de la frite aura lieu le 7 octobre prochain sur la Grand-Place d'Arras. La ville veut ainsi rendre hommage à un enfant du pays : Charles de l'Écluse (1526-1609), botaniste à qui l'on doit une des premières études sur la pomme de terre. Les candidats pourront s'affronter dans plusieurs catégories : la frite familiale, la frite authentique, la frite créative... Une catégorie réservée aux professionnels de la restauration permettra aux chefs « de laisser exprimer leur créativité pour concocter la meilleure sauce ». François-Régis Gaudry, journaliste, auteur et critique gastronomique sera le parrain de cette 1<sup>ère</sup> édition.

**Production****Des hausses de surfaces « en trompe l'œil »**

Les surfaces destinées à la production de pommes de terre de conservation (frais et industrie) seraient en hausse de 2,9 % en 2023, soit 4 350 ha de plus qu'en 2022 indique l'étude de terrain réalisée par l'UNPT pour le compte du CNIPT. Elles atteindraient ainsi 156 940 ha. « Si ce chiffre ancre la poursuite du développement de la filière pomme de terre de conservation en France, il démontre aussi, en « trompe l'œil », les profonds bouleversements économiques en cours au sein de la filière pomme de terre » commentent les deux organisations dans un communiqué. En effet, cette hausse, s'explique, pour une grande partie, par la

demande industrielle française et européenne.

**Évènement****Succès pour les 5<sup>e</sup> Rendez-vous techniques de Villers**

Les 5<sup>e</sup> Rendez-vous techniques de Villers, qui se sont tenus le 29 juin, ont accueilli plus de 1 000 participants. Organisé par Arvalis (en partenariat avec le CNIPT, le GIPT et l'UNPT), cet évènement dédié aux innovations dans la culture et le stockage de la pomme de terre a permis aux visiteurs de découvrir les essais menés sur la station de recherche et d'expérimentation. À cette occasion, le site d'Arvalis a également accueilli la réunion conjointe des sections Post Récolte et Agronomie & Physiologie 2023 de l'EAPR (European Association for Potato Research).



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

## LES MARCHÉS PHYSIQUES

## Cotations France (RNM)

En €/tonne

## Marché français - Stade expédition - Semaine 26

## Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

## Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	nc.

## Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 26

Conservation France biologique	1480 (↗)
--------------------------------	----------

## Export-Stade expédition - Semaine 26

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	nc.

## Rungis - Semaine 26

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	1190 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	900 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

## Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Avril 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	135	+ 1 %

Source : INSEE

## Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Avril 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	253,4	+ 21 %

Source : INSEE

## Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

Consommation polyvalente	Plus de cotations depuis les semaines 15 et 16
Chair ferme blanche	
Chair ferme rouge	

Source : Courtiers assermentés français

## Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Mai 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	139	+ 15 %

Source : INSEE

## Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Juin 2022	Juin 2023	Évol. juin 2023 vs juin 2022
Eau / vapeur / rissolées	1,36	1,65	+ 21 %
Four	1,30	1,73	+ 33 %
Frites	1,39	1,83	+ 32 %

Source : Évaluations GIE Interfel/CNIPT (240 points de vente en juin 2022, 261 points de vente en juin 2023)

## Cotations marchés étrangers

En €/tonne

## Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 25

Frites 40 mm+	290-305 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	225-240 (=)

## Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 25

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	300 (=)
--	---------

## Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 24

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

## Tensions sur l'approvisionnement

Le marché national des pommes de terre fraîches est globalement fluide, mais des tensions apparaissent sur l'offre pour l'approvisionnement de certains segments comme celui de la vapeur/eau/rissolées. La demande est active sur le marché de la grande distribution ainsi que sur le marché de gros. Plusieurs bassins primeurs sont à leur pleine période de commercialisation (ci-dessous l'avancée des bassins).

## Tour des régions en semaines 26 et 27

(sources : Section Nationale et CNIPT)

**Noirmoutier/Île de Ré** : le bassin est à sa dernière phase de commercialisation avant de se consacrer exclusivement au marché local.

**Bretagne** : le bassin est en pleine phase de commercialisation. Les rendements sont assez hétérogènes selon les variétés.

**Sud-Est (Camargue)** : l'avancée des cultures se fait convenablement, avec une situation sanitaire satisfaisante.

**Perpignan-Roussillon** : le bassin termine sa campagne de commercialisation. Une baisse des rendements de 20% a été observée cette année par rapport aux années normales, en raison principalement du stress hydrique et des restrictions sur l'usage de l'eau.

**Sud-Ouest (Marmande)** : les volumes deviennent significatifs. Les capacités sont au rendez-vous pour alimenter les segments Four et Frites. Dans les segments chair ferme jaune et rouge, le bassin est à son démarrage de commercialisation.

**Sud-Ouest (Gironde)** : le calendrier de commercialisation s'exécute avec une avance de 10 jours sur le calendrier habituel. Le risque Mildiou est bien maîtrisé. Les rendements sont hétérogènes mais les volumes dans leur globalité sont au rendez-vous.

**Alsace** : le bassin démarre les récoltes des pommes de terre matures. A ce jour, la tubérisation observée est inférieure, ce qui peut impacter les rendements finaux.

**Normandie** : le bassin est dans sa première phase de commercialisation. L'état sanitaire des cultures est satisfaisant à ce stade de la campagne.

## Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

## Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

## Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

